

TAQA MOROCCO

RÉSULTATS AU 30 JUIN 2017

BILANS CONSOLIDÉS AUX (en milliers de dirhams)		
	30/06/2017	31/12/2016
ACTIF		
• Immobilisations incorporelles	4 734 658	4 856 765
• Immobilisations corporelles	10 285 790	10 421 534
• Immobilisations financières	3 733	4 345
• Ecart de conversion actif	609 457	523 027
ACTIF IMMOBILISÉ	15 633 637	15 805 671
• Stocks et en-cours	1 347 733	1 575 879
• Créances d'exploitation	1 649 286	1 618 537
• Créances diverses	777 510	623 800
• Titres et valeurs de placement	1 645 796	2 274 948
• Ecart de conversion actif	8 324	8 240
• Trésorerie actif	571 836	591 350
ACTIF CIRCULANT	6 000 485	6 692 755
TOTAL ACTIF	21 634 122	22 498 426
PASSIF		
• Capital	2 358 854	2 358 854
• Prime d'émission	1 164 805	1 164 805
• Réserves consolidées	785 542	679 835
• Résultat net Part du Groupe	535 771	978 488
• Capitaux propres Part du Groupe	4 844 972	5 181 982
• Intérêts minoritaires	931 628	766 243
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	5 776 600	5 948 225
Provisions pour risques et charges	17 338	17 338
Dettes de financement	13 461 793	13 840 389
	13 479 131	13 857 727
• Dettes d'exploitation	1 042 726	1 156 788
• Autres dettes	1 335 665	1 535 686
PASSIF CIRCULANT	2 378 391	2 692 474
Trésorerie passif		
	15 857 522	16 550 201
TOTAL PASSIF	21 634 122	22 498 426

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AUX 30 JUIN (en milliers de dirhams)		
	30/06/2017	30/06/2016
PRODUITS		
Chiffre d'affaires net	4 072 427	4 052 495
Autres produits d'exploitation	13 395	14 826
Reprises d'exploitation et transferts de charges	6 533	3 168
	4 092 356	4 070 489
CHARGES		
Achats et autres charges externes	2 144 647	2 242 052
Impôts et taxes	23 306	23 742
Charges de personnel	119 606	107 165
Autres charges d'exploitation	0	750
Dotations aux amortissements et provisions	459 161	454 345
	2 746 721	2 828 054
Résultat d'exploitation	1 345 635	1 242 434
Résultat financier	-325 906	-375 367
Résultat courant	1 019 729	867 067
Résultat non courant	1 296	4 977
Résultat avant impôts	1 021 024	872 045
Impôts sur les bénéfices	-319 865	-256 869
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en Equivalence		
Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat net consolidé	701 160	615 175
Résultat net Part du Groupe	535 771	467 051
Intérêts minoritaires	165 388	148 124
	701 160	615 175
Résultat net par action (en dirhams)	22,71	19,80

GROUPE TAQA MOROCCO

EXTRAIT DE L'ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (ETIC) CONSOLIDÉ

AUX 30 JUIN 2017 ET 2016

1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1.1 Principes et méthodes de consolidation

Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe TAQA MOROCCO sont conformes à la méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité pour l'établissement des comptes consolidés dans son avis n°5.

1.1.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

1.1.2 Dates de clôture

Les clôtures semestrielles prises en compte pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe sont celles arrêtées par la Société TAQA MOROCCO au 30 juin et la Société JLEC 5&6 au 31 mars.

1.2 Méthodes d'évaluation

1.2.1 Immobilisations incorporelles

Les dépenses engagées dans le cadre des Révisions Majeures, effectuées tous les 8 ans selon un plan préétabli, sont immobilisées et amorties sur la même durée.

- Droit de jouissance initial

Conformément au Contrat de Transfert de Droit de Jouissance (Transfer of Possession Agreement, TPA) et en contrepartie du paiement du Prix du Transfert du Droit de Jouissance prévu par ce contrat, l'ONE a transféré à JLEC (devenue TAQA MOROCCO) son « droit de jouissance » du Site et des unités 1 & 2. Ce droit de jouissance est immobilisé en actif incorporel et amorti sur la durée de la concession, soit 30 ans à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

- Droit de jouissance complémentaire

TAQA MOROCCO a procédé à la construction des Unités 3 et 4 durant une période respectivement de 33 mois et 40 mois, à compter de la date de la Mise en Place du Financement, ainsi qu'à d'autres investissements liés au Site. Durant cette période, les dépenses totales correspondantes, incluant les intérêts intercalaires, ont été comptabilisées en immobilisations corporelles en cours. A compter de la Mise en Exploitation de l'Unité 4, le 2 février 2001, le droit de jouissance de TAQA MOROCCO a été étendu

à ces nouvelles unités. Ces actifs incorporels sont amortis sur la période restante de la concession, soit 26 ans et 7 mois à compter de cette date.

- Frais d'obtention du financement

Les dépenses engagées pour obtenir le financement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée de cinq années. L'amortissement périodique de ces frais est constaté en dotation d'exploitation conformément aux dispositions du CGNC.

- Autres frais de développement du projet

A dater de la Mise en Place du Financement, la Société TAQA MOROCCO a comptabilisé en immobilisations incorporelles certaines dépenses payées durant la période de développement du projet. Ces frais immobilisés sont répartis sur la durée de la concession, soit 30 ans à compter de la date de la Mise en Place du Financement.

1.2.2 Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les actifs corporels dont la durée de vie estimée est inférieure à la durée du contrat. Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés, selon le mode linéaire et les taux fiscaux en vigueur.

1.2.3 Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'achat. Ce coût comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat. En fin d'exercice, les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré (CMP), à l'exception des stocks de pièces de rechange qui sont valorisés au Premier Entrée Premier Sortie (P.E.P.S).

1.2.4 Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change prévalant à la date de la transaction. Ces créances et dettes sont converties au taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion.

Les pertes latentes de change sont constatées dans le compte de produits et charges par le biais de provisions financières, à l'exception de celles relatives aux dettes de financement libellées en Dollars américains et en Euros, qui font l'objet d'opérations de quasi- couverture de change résultant d'une position globale de change.

Les gains de change latents ne sont pas constatés dans le compte de produits et charges.

1.2.5 Provisions pour risques et charges

Au 30 juin 2017, les provisions pour risques et charges correspondent notamment aux provisions pour engagements sociaux qui concernent les gratuités en matière d'électricité dont bénéficie le personnel statutaire de TAQA MOROCCO.

1.2.6 Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

TAQA MOROCCO RÉSULTATS AU 30 JUIN 2017

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

FILIALES	JUN 2017			JUN 2016		
	% D'INTÉRÊT	% CONTRÔLE	MÉTHODE	% D'INTÉRÊT	% CONTRÔLE	MÉTHODE
TAQA MOROCCO	100	100	Globale	100	100	Globale
JLEC 5&6	66	66	Globale	66	66	Globale

3. PASSIFS ÉVENTUELS

La Société TAQA Morocco a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les Sociétés et de l'Impôt sur le Revenu concernant les exercices 2012 à 2015, au titre de la Contribution Sociale de Solidarité concernant les exercices 2013 à 2015, ainsi qu'au titre de la Taxe sur la Valeur Ajoutée concernant les exercices 2008 à 2015.

Au 30 juin 2017, une provision pour risque a été constituée, sur la base de l'évaluation effectuée par le management et validée par ses conseillers fiscaux, pour faire face aux redressements éventuels qui découleraient de ce contrôle fiscal.

La Société TAQA Morocco a fait l'objet d'un contrôle de l'Office des Changes au titre des exercices 2012 à 2017, toujours en cours à ce jour.

TAQA Morocco estime que les redressements éventuels qui découleraient de ces contrôles n'auront pas d'impact significatif sur le résultat, la situation nette et la liquidité de la Société.



Ernst & Young Sarl
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca



Espace Bureaux Clarence
13, rue Al Kasr
Casablanca

GRUPE TAQA MOROCCO

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE ÉTABLIE AU 30 JUIN 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire des comptes consolidés de la société TAQA Morocco S.A. et sa filiale (Groupe TAQA Morocco) comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le périmètre de consolidation ainsi qu'une sélection de notes annexes au terme de la période du 1er janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5.776.600 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 701.160.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du périmètre de consolidation ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du Groupe et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe TAQA Morocco arrêtés au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la société a fait l'objet au cours de l'exercice 2016 d'un contrôle fiscal portant sur la taxe sur la valeur ajoutée pour la période 2008-2015, l'impôt sur les revenus pour la période 2012-2015, l'impôt sur le résultat pour la période 2012-2015 ainsi que la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus pour la période 2013-2015. La société a reçu une première notification de la part de l'administration fiscale en date du 16 décembre 2016 et une deuxième en date du 2 mars 2017. La société a répondu le 13 janvier et le 30 mars 2017 en rejetant la majorité des chefs de redressement.

Casablanca, le 12 Septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

**BENJELLOUN TOUIMI
CONSULTING**

Espace Bureaux Clarence 13, Rue Al Kasrar
Casablanca / Maroc
Tel : 212 20 99 05 17 Fax : 212 22 99 05 75
Patente : 36770203 - IF : 1406199 - CNSS : 6643961

**Abdelmajid BENJELLOUN
TOUIMI
Associé**